

ENERGYCYCLE

Matrec VERT POUR LA VIE
une division de GFL



Audiences publiques **Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) à Champlain**

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Salle du Tricentenaire de Champlain
Mai 2023

Plan de présentation

- **Présentation de l'initiateur et de son partenaire**
- **Le projet:**
 - **Composantes et caractéristiques techniques**
- **La justification du projet**
- **Résumé des résultats de l'étude d'impact**
- **Échéancier**

ENERCYCLE

- Organisme municipal regroupant
 - . **37 municipalités** de la Mauricie regroupant 258 947 citoyens

- **Mandat :**
 - . Récupération, gestion et valorisation des matières résiduelles en Mauricie
 - . Matières recyclables
 - . Matières compostables
 - . Réseau d'écocentres
 - . Fosses septiques (vidange et valorisation des boues)

- Propriétaire, gestionnaire et opérateur du LET à Saint-Étienne-des-Grès

- Propriétaire du LET à Champlain et initiateur du présent projet
 - Gestion et opération du LET de Champlain (depuis 2014) : Matrec

■ **Matrec en Mauricie**

- Division de collecte à Trois-Rivières et gestion du LET de Champlain
- 34 employés (dont une dizaine à Champlain)

■ **Matrec au Québec** (présent dans 15 régions)

- Valorisation des matières résiduelles
 - CRD (construction-rénovation-démolition) : 9 centres de tri
 - Matières recyclables: 2 centres de tri et 1 autre à venir en 2024
 - Matières organiques: 1 centre de compostage en opération et 1 autre à venir (en 2023)
 - Sols contaminés: 4 centres de traitement et 1 lieu d'élimination
 - Enfouissement de résidus ultimes: 2 LET

■ **GFL Environmental Inc.**

- Matrec est une division de GFL Environmental inc.
- Plus grand gestionnaire de l'économie circulaire au Canada



RÉDUCTION
RÉEMPLOI
RECYCLAGE
VALORISATION
ÉLIMINATION

Matières recyclables



Valorisation

87%

**Élimination
LET**

13%*

CRD



53%*

14%*

Matériaux de recouvrement de LET

34%*

Matières organiques



94%

6%*

* Source : Recyc-Québec – Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec

Le projet

Contexte:

La capacité de l'aire d'enfouissement actuelle sera atteinte en 2023. Afin d'éviter un bris de service au LET, une demande spéciale a été déposée au MELCCFP en juin 2022 pour permettre temporairement la disposition des matières en surélévation.

Objectif:

Assurer la poursuite des activités du LET de Champlain et en faire un LET spécialisé (résidus fins de CRD)

Composantes du projet:

- Agrandir l'aire d'enfouissement actuelle de 5,75Mm³
- Accroître la capacité annuelle du site de 150 000 à 250 000 tonnes
 - Durée de vie prévue: ±20 ans
- Aménager des cellules dédiées pour l'enfouissement des résidus fins issus du tri des résidus de construction, rénovation ou démolition (CRD)
- Déplacer et moderniser l'écocentre d'Énercycle et le garage de la MRC des Chenaux



Le projet



Caractéristiques techniques

Respect des exigences réglementaires grâce, entre autres:

- Système d'imperméabilisation et aménagement d'un écran périphérique d'étanchéité (mur de bentonite)
- Système de captage et de traitement des eaux de lixiviation
- Système de captage, de destruction et de valorisation du biogaz
- Recouvrement final imperméable du site
- Système de gestion des eaux pluviales
- Programme de suivi environnemental
- Gestion postfermeture
- Etc.



Justification du projet

- Élimination des résidus ultimes de la **MRC des Chenaux**
- **Alternative au LET de St-Étienne-des-Grès** pour les 37 municipalités membres d'Énercycle et à 20 autres municipalités de la Mauricie
- Le LET de Champlain est **une installation éprouvée et sécuritaire**
- **Besoins en élimination d'Énercycle et de Matrec** de 2021 à 2041:
 - Entre 478 800 et 672 100 t.m./an (selon les scénarios optimiste ou pessimiste)
- **Augmentation de 8 %** de la quantité de matières résiduelles éliminées au Québec entre 2018 et 2021 (source: RECYC-QUÉBEC, Bilan GMR 2021)

Justification du projet

D'importants constats appuient la réalisation du projet

Rapport du BAPE:

L'état des lieux et la gestions des résidus ultimes (janvier 2022)

- (...) « **il n'y a pas « de surcapacité d'élimination autorisée au Québec** quant au flux annuel des matières résiduelles à éliminer ». Il indique que, lorsqu'un lieu d'enfouissement atteint la capacité qui lui a été autorisée, **le renouvellement de son autorisation est nécessaire afin de pouvoir combler les besoins en élimination** ». (page 509).
- (...) « **la diminution du nombre de lieux d'enfouissement** depuis les années 1970 représente un « **gain pour l'environnement** » puisque l'élimination des matières résiduelles est concentrée dans un nombre restreint de lieux, **ce qui favorise le respect des exigences réglementaires par les exploitants et facilite la surveillance par le Ministère** ». (page 233)

Justification du projet

Vocation spéciale du LET de Champlain

- **Résidus fins de CRD: Enjeu provincial** (+ 300 000 t.m/an)
 - Résidus issus du tri des résidus de construction, rénovation, démolition
 - Aucun débouché – Disposition illégale
 - Menace la survie de l'industrie du tri des CRD du Québec
- **LET de Champlain: Solution unique**
 - Projet-pilote élaboré par Matrec et IQ-CRIQ*
 - Approuvé par le MELCCFP
 - Matrec est le plus grand récupérateur de CRD au Québec
- **Procédé novateur**
 - Cellule dédiée pour résidus fins de CRD
 - Étude de faisabilité en cours avec IQ-CRIQ
 - Réduire les volumes à la source
 - Recherche de débouchés se poursuit

Relations avec le milieu

Information – Consultation - Acceptabilité sociale

Activités		
<ul style="list-style-type: none"> . Séances publiques d'information et de consultation avec les citoyens . Activités communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> . 16 février 2021 (vidéoconférence) . 7 décembre 2021 (présentiel) . 29 mars 2022 (présentiel) . 23-24 Juillet 2022 (Phares sur Champlain) + juillet 2023 	
Échanges avec les organismes et instances du milieu	<ul style="list-style-type: none"> . SAMBBA . UPA de la Mauricie . MRC des Chenaux . Députée provinciale de Champlain 	<ul style="list-style-type: none"> . Nation Huronne-Wendat . Nation Atikamekw . CDC des Chenaux . SADC de la Vallée de la Batiscan
Visites du LET de Champlain	<ul style="list-style-type: none"> . Conseil municipal + Comité de vigilance (nov. 2021) . Citoyens avoisinants (16 octobre 2022) 	
Bulletin municipal Le Champlinois (distribué dans tous les foyers de Champlain)	12 parutions (de janvier 2021 à décembre 2022)	
Site Internet d'Énercycle	<ul style="list-style-type: none"> . Infos sur le projet . Documents de l'étude d'impacts 	
Ligne Info et registre des plaintes	Recevoir les préoccupations des citoyens	

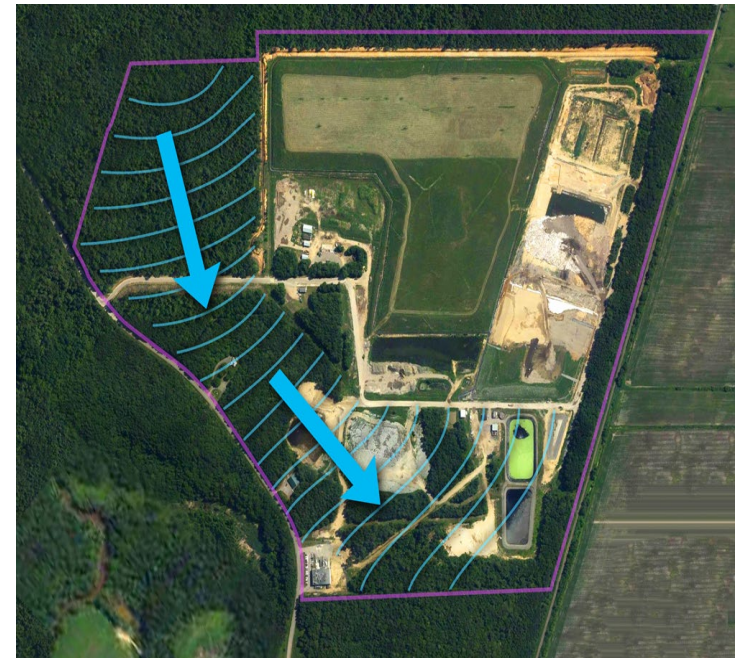
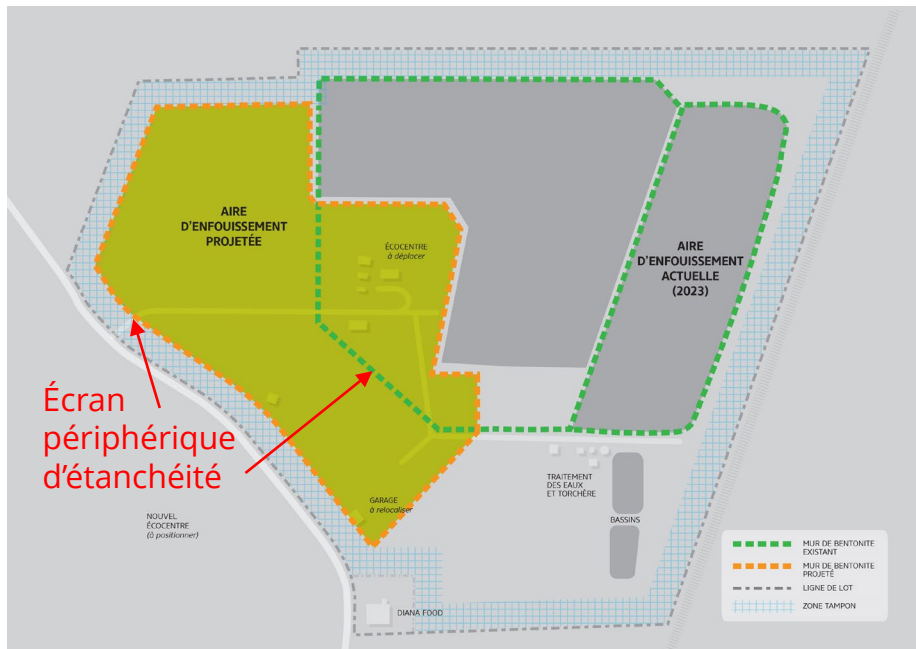
Eau souterraine

Impact

- Risque pour la nappe phréatique et les puits avoisinants

Mesures d'atténuation

- **Écran périphérique d'étanchéité** (mur de bentonite) au pourtour de l'aire d'enfouissement projetée (et actuelle) **Étanchéité de l'argile naturelle** en place



Eau de surface

Impact

Modification de la qualité de l'eau de surface



Mesures d'atténuation

Eaux de précipitation

- N'entrent pas en contact avec les matières résiduelles
- Captées séparément
- Filtrées dans 3 bassins de sédimentation et d'infiltration

Lixiviât (eau en contact avec les matières résiduelles)

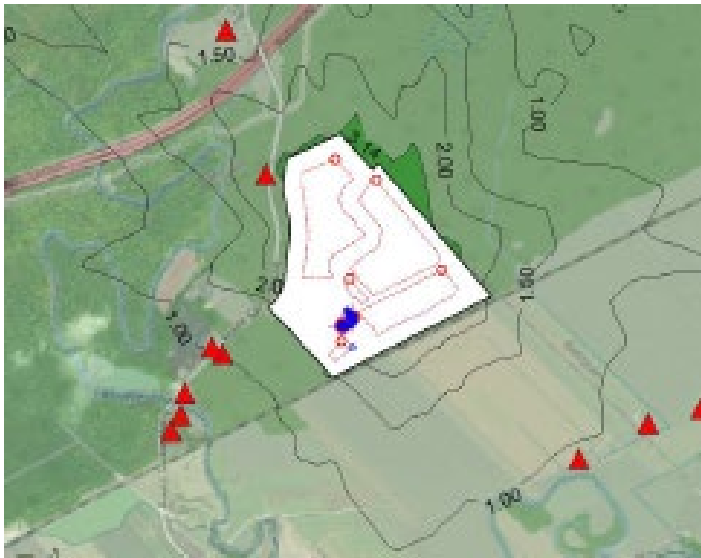
- Équipements et procédés de traitement complets:
 - Bassins
 - Traitement biologique
 - Désinfection



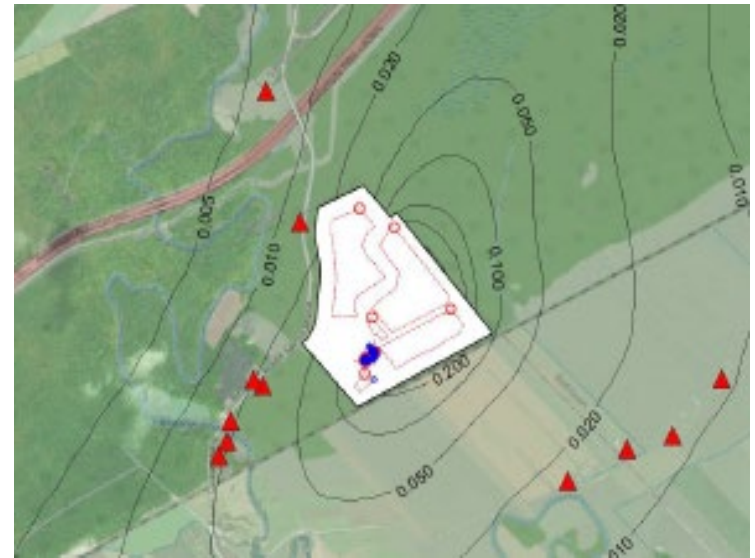
Qualité de l'air

Impacts	Mesures d'atténuation
<ul style="list-style-type: none">▪ Émissions de contaminants dans l'air▪ Odeurs	<ul style="list-style-type: none">▪ Léger dépassement d'une des normes (H_2S - 4 minutes) à l'extérieur des limites de propriété, du côté opposé aux premières habitations▪ Aucun dépassement des normes aux premières habitations▪ Aucune mesure requise

Sulfure d'hydrogène (H_2S)
Maximum des concentrations moyennes sur 1 h
Critère: $3,14 \mu g/m^3$



Sulfure d'hydrogène (H_2S)
Maximum des concentrations moyennes annuelles
Critère: $2 \mu g/m^3$



Gaz à effet de serre (GES)

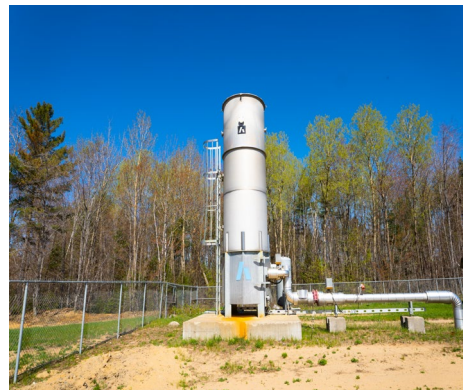
Impact

Émissions de GES



Mesures d'atténuation

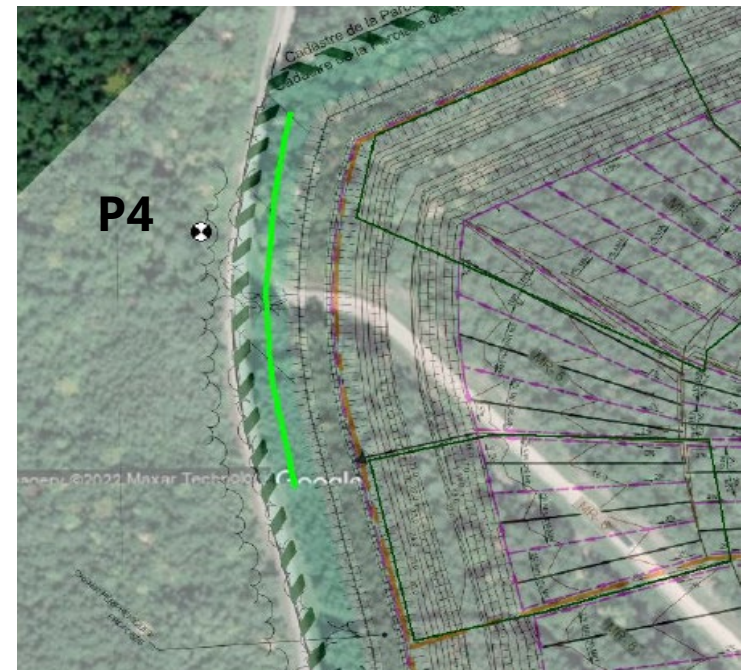
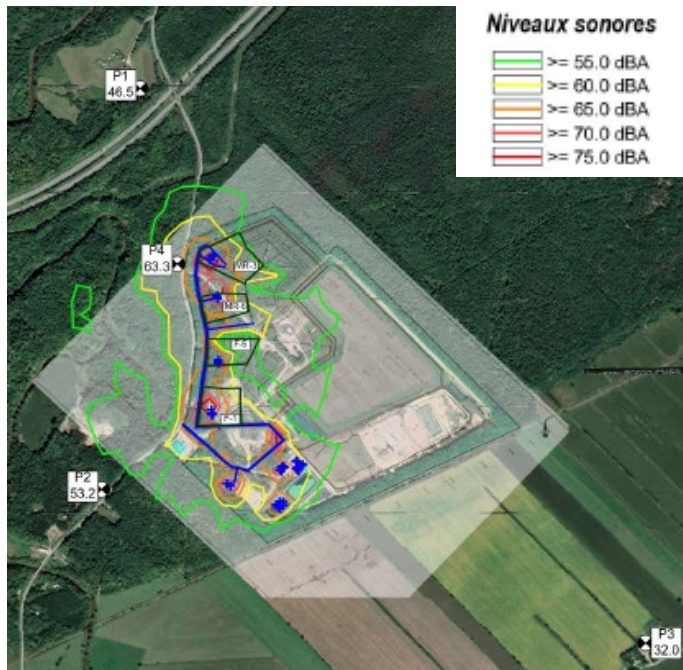
- **Recouvrement final** des cellules d'enfouissement
- Puits permettant le **captage du biogaz** avant que les cellules actives aient atteint leur pleine capacité
- **Valorisation** du biogaz à des fins de production d'énergie (par Diana Food et par le LET pour le chauffage des eaux de lixiviation à traiter)
- **Destruction** thermique de l'excédant de biogaz



Bruit

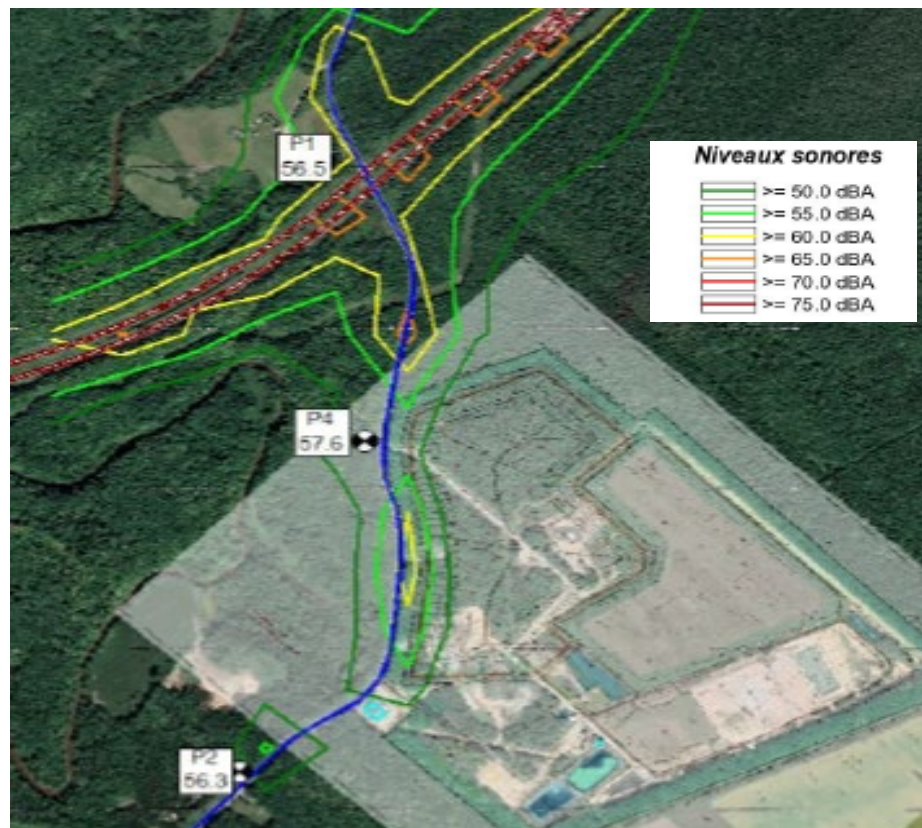
Opérations et aménagements du LET

	P1	P2	P3	P4
Niveau à respecter (dB(A))	56	55	45	55
Bruit futur - Pire scénario (dB(A))	50	53	32	63*
Conforme à la norme NI 98-01 du MELCC *Écran sonore requis (200 m x 7 m, à même l'écran visuel prévu)	oui	oui	oui	non



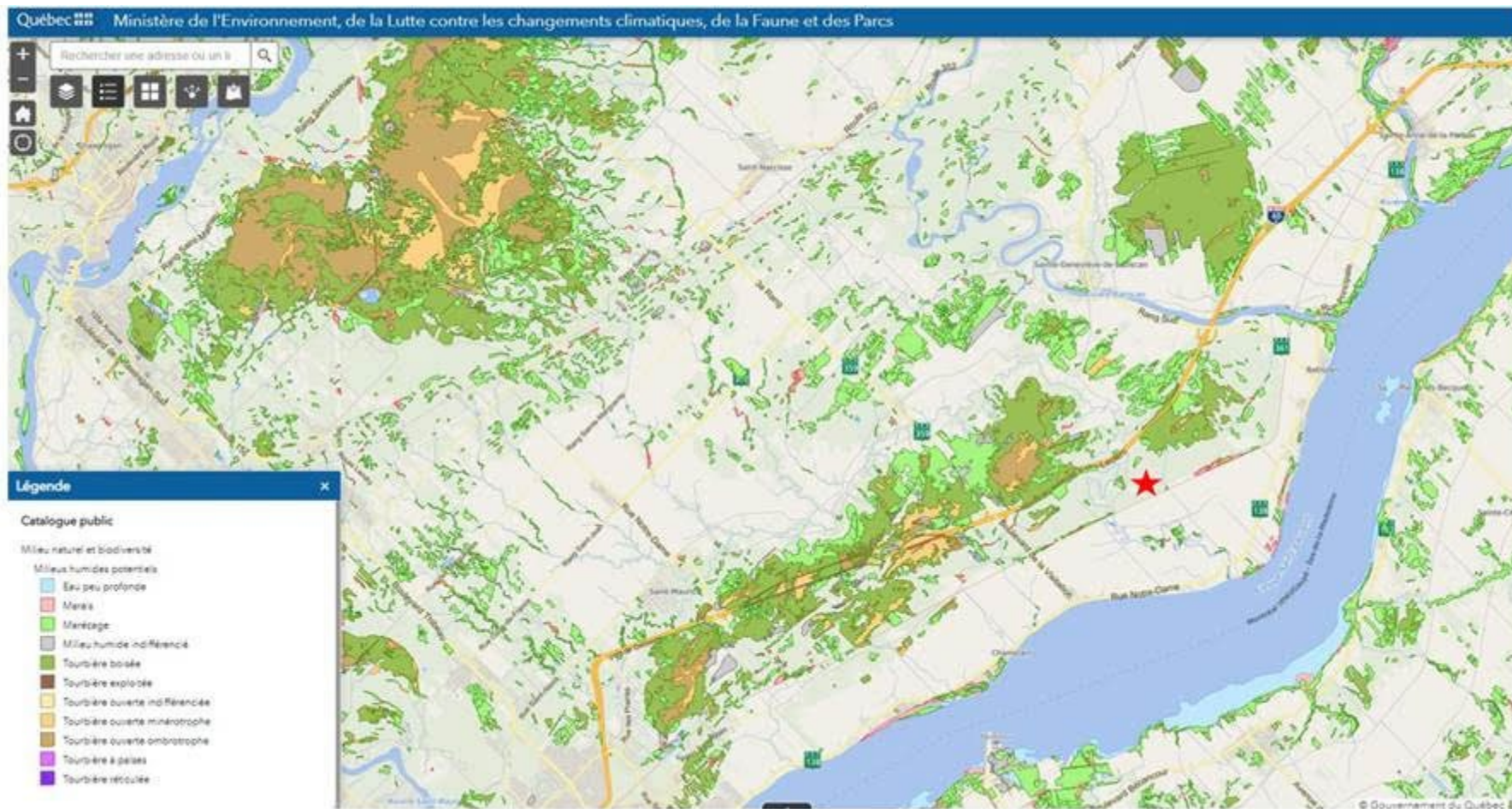
Bruit – Transport par camion

	P1	P2	P4
Bruit actuel (2022) (dB(A))	55,8	56,2	55,5
Bruit futur - Pire scénario (dB(A))	56,5	56,3	57,6
Politique sur le bruit – Transport Québec *Aucune mesure d'atténuation requise	Faiblement perturbé - Impact nul à faible		



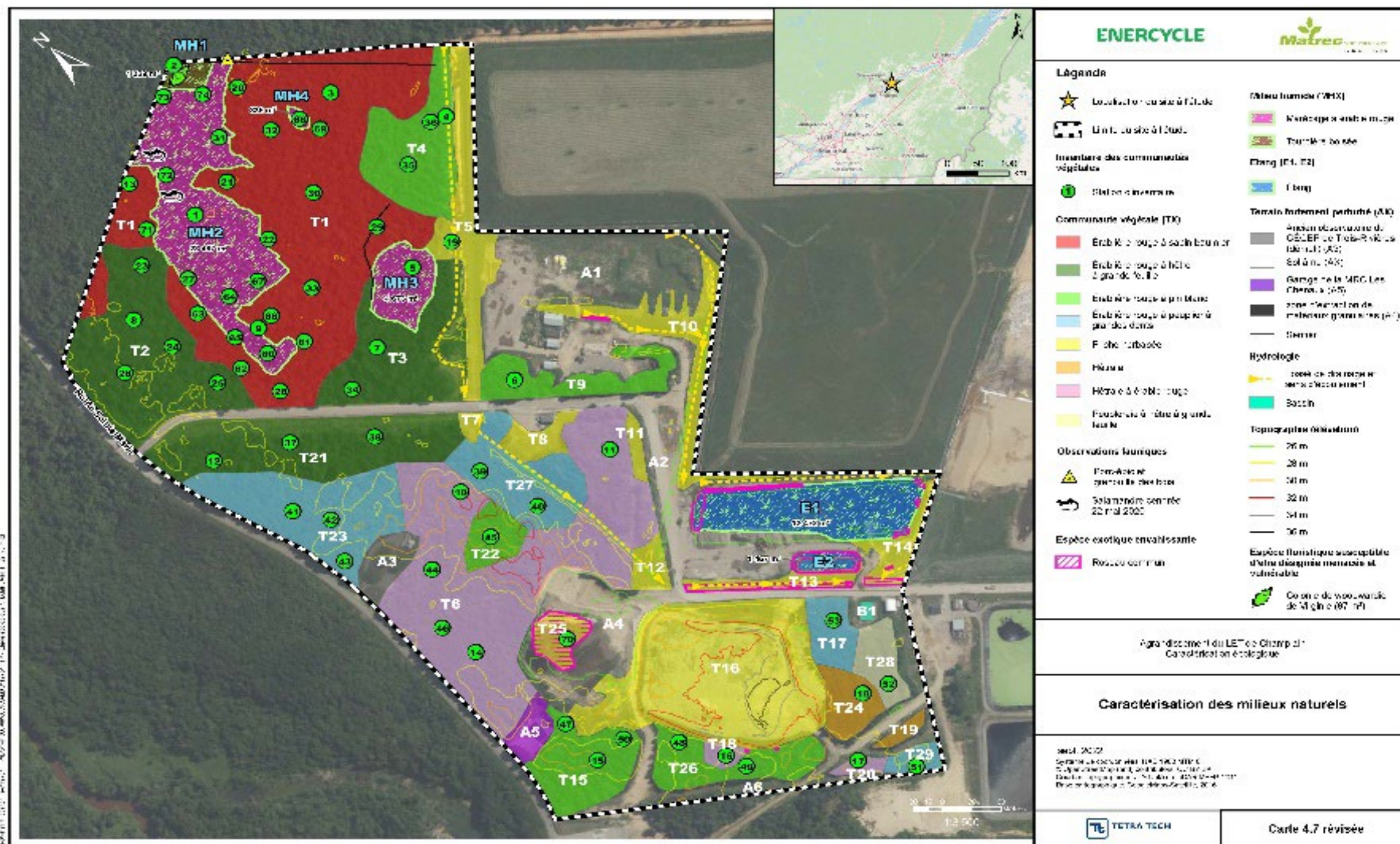
Végétation

Milieus humides inventoriés



Végétation

Milieux humides inventoriés – LET de Champlain



Végétation

Milieux humides inventoriés – LET de Champlain



Végétation

Impacts	Mesures d'atténuation
<ul style="list-style-type: none">▪ Perte de boisé – 25,5 ha – Aucun potentiel acéricole	<ul style="list-style-type: none">▪ Maintien d'une zone tampon de 50 m
<ul style="list-style-type: none">▪ Perte de trois milieux humides (marécages arborescents) – 2,5 ha	<ul style="list-style-type: none">▪ Évitement et préservation d'une partie d'un des trois marécages arborescents et de la tourbière (dans la zone tampon) – balisage des milieux humides à préserver▪ Compensation monétaire pour les marécages arborescents ne pouvant être évité ou préservé selon le Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques
<ul style="list-style-type: none">▪ Perte potentielle d'une espèce à statut présente dans la tourbière (Woodwardie de Virginie)	<ul style="list-style-type: none">▪ Évitement et préservation de la tourbière et de la zone où l'espèce à statut a été trouvée pour éviter tout empiètement et ainsi protéger la colonie
<ul style="list-style-type: none">▪ Propagation de roseau commun (espèce exotique envahissante - EEE)	<ul style="list-style-type: none">▪ Balisage des zones où des EEE sont présentes▪ Nettoyage de la machinerie▪ Enfouissement des racines et plants

Faune

Impacts	Mesures d'atténuation
<ul style="list-style-type: none">▪ Salamandre à quatre orteils (perte potentielle d'habitat pour une espèce à statut)	<ul style="list-style-type: none">▪ Inventaire réalisé: Aucun individu trouvé.▪ Préservation de la tourbière (habitat potentiel)
<ul style="list-style-type: none">▪ Perte de boisés utilisés par les oiseaux et la faune terrestre	<ul style="list-style-type: none">▪ Inventaire réalisé.▪ Déboisement (du 1^{er} septembre au 31 mars) - hors de la période de nidification▪ Déboisement progressif au fil des ans▪ Protéger les secteurs adjacents▪ Maintien d'une zone tampon de 50 m▪ Ensemencement progressif des cellules fermées
<ul style="list-style-type: none">▪ Présence du Pioui de l'Est (Statut d'espèce préoccupante au Canada)▪ Espèces migratrices protégées (Loi sur les oiseaux migrants)	<ul style="list-style-type: none">▪ Déboisement (du 1^{er} septembre au 31 mars) - hors de la période de nidification▪ Déboisement progressif au fil des ans

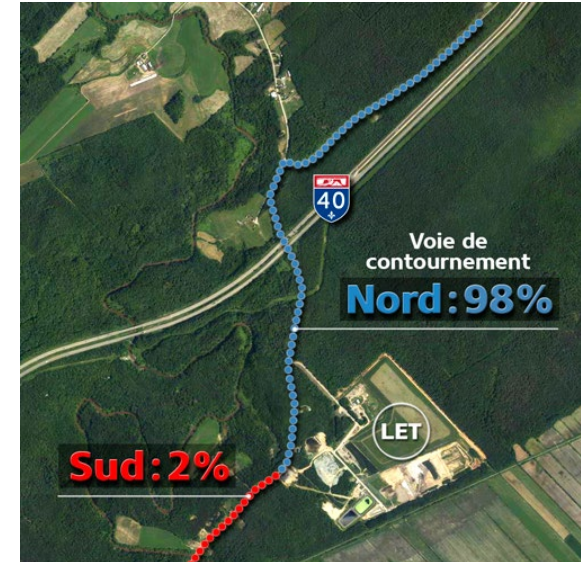
Circulation actuelle et future

Par le Sud

	Actuel - Par le sud (matières résiduelles seulement)	Futur - Par le sud (matières résiduelles seulement)
Total par année	215	215
Total par jour	0,8	0,8
Total par heure	0,08	0,08

Par le Nord

	Actuel par le nord (via A-40) Portion matières résiduelles	Futur par le nord (via A-40) Portion matières résiduelles	Futur par le nord (via A-40) Portion déblais d'excavation (variable selon les années)
Total par année	9 782	13 008	0 à 11 760
Total par jour	37	54	0 à 49
Total par heure	3,7	5,4	0 à 4,9



- . Minimiser camions dans le village
- . Camions à grande capacité
- . Répartition camions (excavation)

Intégration au paysage

Impact

- Percées visuelles vers le LET à 4 endroits

Mesures d'atténuation

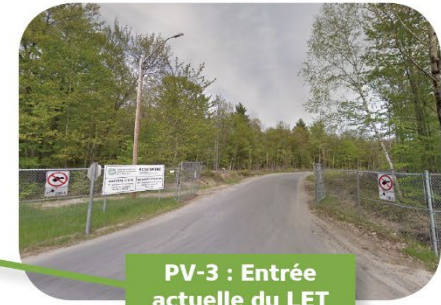
- Maintien d'un couvert forestier dans la **zone tampon**
- Construire des **buttes-écrans végétalisées** aux 4 endroits ciblés



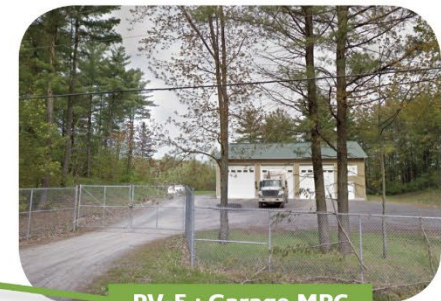
PV-4 : Observatoire



PV-6 : Diana Food



PV-3 : Entrée actuelle du LET



PV-5 : Garage MRC

Utilisation du milieu - Motoneiges

Impacts	Mesure d'atténuation
<ul style="list-style-type: none">▪ Aucun impact sur le sentier lui-même▪ Sécurité de la traverse de motoneige pourrait être affectée	<ul style="list-style-type: none">▪ Adapter la signalisation de la traverse, s'il y a lieu (de concert avec le club local et la fédération des clubs de motoneige)

Archéologie

Impacts	Mesures d'atténuation
<ul style="list-style-type: none">▪ Sites archéologiques<ul style="list-style-type: none">▪ Inventaire réalisé dans les zones ayant un potentiel archéologique. Aucun impact.▪ Consultation avec les nations autochtones	<ul style="list-style-type: none">▪ Arrêt des travaux si vestiges trouvés▪ Évaluation du site par un archéologue

Les bénéfices du projet

Entités	Bénéfices
Municipalité de Champlain	<ul style="list-style-type: none">. Des revenus importants pour la communauté de Champlain. Un gestionnaire de site efficace et respectueux. Des conditions favorables pour le développement et la croissance de Diana Food
Municipalités de la MRC des Chenaux	<ul style="list-style-type: none">. Une solution optimale pour réduire le transport des résidus ultimes (coûts et GES). La relocalisation du garage. Des retombées économiques importantes pour des entreprises de la MRC des Chenaux
Municipalités membres d'Énercycle	<ul style="list-style-type: none">. Des revenus additionnels permettant la stabilisation des coûts liés à la gestion des matières résiduelles de la région. Le maintien d'une solution de rechange au LET de St-Étienne-des-Grès. La modernisation et le déplacement de l'écocentre
La région	<ul style="list-style-type: none">. Maintien d'une dizaine d'emplois directs et plusieurs emplois indirects. Des investissements de plusieurs millions de dollars. Retombées économiques de 2 millions \$/année (achats de biens et services)

Échéancier

Étapes	Dates	Statut
Pré-consultation du milieu Énercycle et Matrec	2020-2023	Fait
Réalisation de l'étude d'impact Énercycle et Matrec	2020-2022	Fait
Analyse de la recevabilité de l'étude d'impact MELCCFP	2023	Fait
Période d'information publique BAPE	Mars 2023	Fait
Audiences publiques BAPE	Mai-Sept 2023	En cours
Rapport du BAPE	15 sept (dépôt) 29 sept (public)	À venir
Rapport d'analyse environnementale MELCCFP	Mai-Nov 2023	En cours
Décisions du gouvernement	Déc. 2023	À venir

Questions ?